

# Parc Pimatina



Le terrain du **parc Pimatina** comprend plus de 32 hectares. Il a été donné à la municipalité de Duhamel en 2008 par un citoyen désireux d'en faire une zone protégée aux conditions exprimées plus bas. Le nom *Pimatina* signifie montagneux en algonquin.

Le **sentier Julie** est son point d'entrée. Ce sentier de 700 mètres mène au belvédère installé par des bénévoles en 2009 sur le **mont Kajakokanak** où un panneau d'interprétation historique vous fait parcourir une page d'histoire de la région. Il offre une vue impressionnante sur le lac Gagnon. Les premiers 400 mètres demandent un peu d'effort, mais vous serez récompensés par la vue au sommet. Allez-y à votre rythme.

Au 2/3 de la montée, le sentier se divise. Fourchez à droite pour accéder au **sentier des Pins**, à 1,4 km plus loin. Ce dernier de 650 mètres vous amène au sommet d'une falaise et à une vue surprenante sur un petit lac entouré de milieux humides. Le **sentier des Pins** est le point de départ d'une future section du Sentier National, la **route des Zingues**, par allusion à la fameuse "Route des Indes". Entièrement ouverte par des bénévoles mais non terminée, elle serpente entre le lac Gagnon et le lac Preston. Elle donne accès au **sentier Caroline** et au plus haut sommet du lac Gagnon, le **mont Weskarini** à 9 km à partir du **sentier des Pins**. Ne vous aventurez pas sur la **route des Zingues** sans une carte du sentier et avoir avisé quelqu'un au préalable de votre destination. L'objectif à moyen terme est de rejoindre la partie Laurentienne du Sentier National à Labelle. Vous pouvez aussi accéder au **sentier des Pins** par le chemin du Lac-Gagnon-Est.

Le **parc Pimatina** est un parc de conservation. Il a été aménagé avec un minimum d'intervention sur la nature:

- Restez dans les sentiers, aucun motorisé ni vélo de montagne
- Ne coupez ni brisez aucun arbre ou arbuste
- Aucune récolte de fruits, champignons, plants, etc.
- La chasse et les chiens sont interdits dans le parc Pimatina
- Le camping et les feux sont interdits

Toute activité comporte des risques. Mais ne rien faire en comporte encore plus. Arrivez avant vos enfants aux sommets et surveillez-les. Ils pourraient «redescendre» plus vite que vous pensez !

Bonne randonnée!

## À apporter avec soi

- Anti-moustiques
- Crème solaire
- Chapeau, casquette
- Imperméable
- Eau, rafraîchissements
- Carte du sentier, boussole
- Lampe de poche
- Appareil photos
- Diachylons

**Important**  
Si vous faites le sentier en raquettes l'hiver, utilisez vos bâtons de ski de fond.

© 2010 Richard Chartrand



Carte des sentiers disponible à la mairie de Duhamel.  
Consultez "Découvrir Duhamel"  
à l'adresse suivante :

[www.municipalite.duhamel.qc.ca](http://www.municipalite.duhamel.qc.ca)

tél.: (819)428-7100

Circuit d'interprétation historique